



**Conseil Économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/WP.6/137
15 décembre 1999

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS
Groupe de travail des statistiques des transports

RAPPORT DU GROUPE DE TRAVAIL DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS
SUR SA CINQUANTIÈME SESSION

(17-19 novembre 1999)

TABLE DES MATIÈRES

	<u>Paragraphes</u>
Participation	1
Adoption de l'ordre du jour	2
Élection du Bureau	3
Activités des organes de la CEE intéressant le Groupe de travail	4 - 7
a) Commission économique pour l'Europe.....	5 - 6
b) Comité des transports intérieurs et ses organes subsidiaires	7
Activités d'organisations internationales intéressant le Groupe de travail	8 - 15
a) Commission européenne (CE).....	9
b) Conférence européenne des ministres des transports (CEMT).....	10

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
c) Union internationale des chemins de fer (UIC).....	11 - 14
d) Union internationale des transports publics (UITP).....	15
Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (IWG).....	16 - 18
Évolution méthodologique et harmonisation des statistiques des transports.....	19 - 29
a) Harmonisation des statistiques des transports et de l'environnement.....	19 - 22
Résultats de l'Étude pilote Eurostat/CEMT/CEE sur les parcs de véhicules automobiles.....	19 - 22
b) Harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux	23 - 25
Résultats du Questionnaire pilote modifié sur les transports publics urbains	23 - 25
c) Harmonisation des statistiques sur les transports de marchandises dangereuses.....	26 - 27
d) Harmonisation des statistiques sur le matériel de transport utilisé pour les denrées périssables	28 - 29
Systèmes d'information géographique (SIG) utilisés pour les statistiques des transports	30 - 31
a) Projet relatif à l'automatisation et à l'application géographique des recensements de la circulation sur les routes E.....	30
b) Atelier sur les SIG dans les transports (15-16 novembre 1999, Genève)	31
Recensements de la circulation dans la région de la CEE.....	32 - 36
a) Préparation du Recensement de la circulation routière en l'an 2000 associé à un Inventaire des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe.....	32 - 33
b) Examen des efforts de rassemblement des données sur le réseau AGC	34 - 36

TABLE DES MATIÈRES (suite)

	<u>Paragraphes</u>
Mise en place de bases de données et de systèmes d'information sur les transports ..	37 - 39
a) Conception et mise en œuvre d'un Système européen de bases de données sur les transports	37 - 38
b) Rapport de situation sur les bases de données du Projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du Projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM)	39
Publications annuelles sur les statistiques des transports	40 - 45
a) Propositions de modification du Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord	40
b) Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord	41 - 45
i) Rapport de l'Équipe spéciale sur les définitions des accidents de la route (9 décembre 1998, Paris)	41
ii) Propositions de modification concernant le Questionnaire sur les statistiques des accidents de la circulation en Europe et en Amérique du Nord	42 - 45
EDIFACT/ONU et autres faits nouveaux dans le domaine de l'échange de données informatisé (EDI)	46
Mise au point d'indices des prix et des quantités dans les transports	47
Révision des systèmes de classification utilisés dans les statistiques des transports...	48
Suivi de la Conférence régionale de l'ONU sur les transports et l'environnement (Vienne, 1997)	49 - 51
Programme de travail pour 2000-2004	52
Questions diverses	53
Recherche d'une expression susceptible de remplacer le terme "pays en transition"	53
Élection du Bureau pour les sessions du WP.6 de 2000-2001	54
Adoption du rapport	55

Annexes :

Annexe 1 : Liste des réunions de la CEE sur les statistiques des transports prévues pour l'an 2000

Annexe 2 : Projet de programme de travail pour 2000-2004

RAPPORT

PARTICIPATION

1. Le Groupe de travail des statistiques des transports a tenu sa cinquantième session à Genève, du 17 au 19 novembre 1999, sous la présidence de M. Erik Grib (Danemark). Des représentants des pays suivants, membres de la CEE, y ont participé : Allemagne, Croatie, Danemark, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie et Ukraine. Les organisations intergouvernementales suivantes étaient également représentées : Commission européenne (DG VII et Eurostat), Conférence européenne des Ministres des transports (CEMT), Commission du Danube et Union internationale des transports routiers (IRU). Y étaient aussi représentées les organisations non gouvernementales suivantes : Union internationale des chemins de fer (UIC) et Union internationale des transports publics (UITP). Un représentant de l'Institut espagnol d'estudis Territorials (IET) était également présent, de même qu'un représentant de l'Environmental Systems Research Institute (ESRI - Institut de recherche pour l'environnement) des États-Unis d'Amérique.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour provisoire établi par le secrétariat (TRANS/WP.6/136).

ÉLECTION DU BUREAU

3. M. Erik Grib (Danemark) a été réélu Président.

ACTIVITÉS DES ORGANES DE LA CEE INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL

4. Le Groupe de travail a été informé des activités des organes de la CEE ci-après :

a) Commission économique pour l'Europe

Documents : ECE/1999/37-E/ECE/1374

5. Le Groupe de travail a été informé des résultats de la cinquante-quatrième session (6 mai 1999) de la Commission économique pour l'Europe, et en particulier de l'importance que celle-ci avait donnée aux travaux intersectoriels, par exemple ceux qui correspondent aux activités du WP.6 pour mettre en œuvre le Programme commun d'action qui fait suite à la Conférence sur les transports et l'environnement, et à l'adoption d'une démarche d'équité entre les sexes dans le système des Nations Unies, ainsi que de la demande d'adopter cette démarche dans les travaux des organes subsidiaires principaux de la CEE.

6. Le secrétariat a noté que cette session qui commémorait le cinquantième anniversaire du WP.6 était consacrée aux "*Indicateurs de transports durables*", conformément à la priorité

donnée par la CEE à la coopération intersectorielle dans les domaines des transports et de l'environnement.

b) Comité des transports intérieurs et ses organes subsidiaires

Documents : ECE/TRANS/128 et Add.1

7. Le Groupe de travail a été mis au courant des questions présentant pour lui de l'intérêt que le Comité des transports intérieurs avait examinées à sa soixante et unième session (voir les documents ECE/TRANS/128 et Add.1). Le Comité a approuvé en particulier les travaux du Groupe de travail intersecrétariats, le suivi de la Conférence régionale de l'ONU sur les transports et l'environnement et la mise en forme finale du Projet relatif à l'automatisation et à l'application géographique des recensements de la circulation sur les routes E (ECE/TRANS/128, par. 115 à 123, et annexe 3).

ACTIVITÉS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTÉRESSANT LE GROUPE DE TRAVAIL

8. Le Groupe de travail a été informé des activités en cours des organisations internationales spécialisées dans les statistiques des transports, comme indiqué ci-après.

a) Commission européenne (CE)

9. Le représentant d'Eurostat (Office statistique des Communautés européennes) a présenté au Groupe les priorités de l'Office pour 2000-2001 : i) restructuration de la diffusion des données sur la base d'une nouvelle stratégie qui associe un accès permanent par voie électronique (sur le réseau Internet et sur CD-ROM) à la base de données de référence sur les transports créée par Eurostat, la publication de statistiques spécifiques au moment de la collecte et de la diffusion des principales données (sur papier), la publication annuelle du "Panorama des transports communautaires" (sur papier et sur CD-ROM) et la publication d'études et de travaux de recherche en fonction des besoins; ii) optimisation de l'emploi du Questionnaire commun pour les statistiques des transports; iii) traitement et diffusion des données obtenues en application du premier Règlement de la Commission concernant le transport routier de marchandises; iv) préparation d'un nouveau projet de règlement sur le transport ferroviaire; v) amélioration de la qualité des statistiques obtenues en application de la présente Directive sur le transport de marchandises par voie navigable; vi) établissement d'une base de données non harmonisée regroupant les données dont disposent les États membres concernant le transport voyageurs et préparation d'une enquête pilote sur la mobilité à grande distance; vii) publication annuelle des données existantes sur le transport multimodal de marchandises et établissement d'un manuel méthodologique; viii) poursuite des travaux concernant la NST/2000.

b) Conférence européenne des Ministres des transports

10. Le représentant de la CEMT a déclaré qu'un grand nombre d'activités de cette organisation dans le domaine des statistiques des transports avaient été retardées parce que le principal responsable avait été absent pour des raisons personnelles. Les retards importants concernaient le traitement du Questionnaire commun (s'agissant à la fois des données reçues pour 1997 et

des demandes de données pour 1998), la publication des "Annales statistiques de transport" et l'établissement du "Rapport statistique sur les accidents de la route". Toutes ces activités ainsi que la publication de l'"Enquête de conjoncture" devraient être achevées au début de l'année prochaine. Les autres publications paraîtraient à la date prévue.

c) Union internationale des chemins de fer (UIC)

11. Le représentant de l'UIC a déclaré que son organisation avait réalisé un système d'information géographique sur les infrastructures ferroviaires, qui a été présenté au cours de l'Atelier sur les SIG dans les transports (15-16 novembre, Genève). Il a également informé le Groupe des résultats du Séminaire sur la confidentialité des statistiques des transports ferroviaires, organisé par l'UIC en septembre 1999 et auquel ont participé des représentants d'organisations intergouvernementales, de la Banque européenne d'investissement (BEI) et d'entreprises privées (NEA, Alcatel). Le Séminaire a mis en relief les contraintes de confidentialité qui limitent la collecte des données.

12. L'UIC avait entamé par ailleurs la révision de la terminologie des statistiques des transports ferroviaires afin de la rendre parfaitement compatible avec le Glossaire des statistiques de transport.

13. De plus, elle avait poursuivi la mise au point d'une vaste base de données, dénommée "RAILISA", qui comprenait l'ensemble des données réunies à l'aide du Questionnaire commun sur les statistiques des transports. Avec cette base de données, la CEMT pouvait incorporer électroniquement les données sur les transports ferroviaires réunies par l'UIC dans la base de données qu'elle utilisait pour reporter à l'avance les données chronologiques dans la partie du Questionnaire commun consacrée aux transports ferroviaires.

14. Enfin, l'UIC commençait à réunir de nouvelles statistiques environnementales sur la consommation d'énergie autre que celle utilisée pour les transports et à ventiler les sources primaires d'énergie consommée (nucléaire, thermique, hydraulique, etc.). Toutes les données de l'UIC devraient être en principe accessibles par le réseau Internet, une fois que la décision concernant le meilleur logiciel aura été prise.

d) Union internationale des transports publics (UITP)

15. Le représentant de l'UITP a informé le Groupe de travail que l'UITP avait créé une base de données sur les villes; celle-ci comprenait une centaine de grandes agglomérations comptant au total 400 millions d'habitants et dont la moitié se trouvait dans des pays en développement ou en transition. La collecte des données était achevée mais les travaux d'analyse ne l'étaient pas encore. Par ailleurs, l'UITP organisait une Conférence sur l'enjeu de la mobilité urbaine, qui aurait lieu à Mexico en avril 2000.

GRUPE DE TRAVAIL INTERSECRETARIATS SUR LES STATISTIQUES DES TRANSPORTS (IWG)

Document : TRANS/WP.6/1999/1

16. Le Groupe de travail a été informé des résultats des deux dernières sessions de l'IWG (7-8 décembre 1998 à Paris; 1er-2 juin 1999 à Genève). Celui-ci a en particulier réaffirmé que le Questionnaire commun était très important pour harmoniser les collectes de données au niveau international et a exprimé l'intention de l'améliorer au cours des prochaines années. Cela étant, le Groupe de travail a demandé au secrétariat de convoquer, en coopération avec l'IWG, une deuxième session de la Réunion informelle sur le Questionnaire commun, afin que les pays membres apportent leur contribution à l'orientation future de ce questionnaire. Cette session, qui devrait en principe avoir lieu les 26 et 27 avril 2000, tiendrait compte, dans son examen des changements à apporter éventuellement au Questionnaire commun, des conclusions formulées au cours de l'année par d'autres réunions informelles et groupes de travail spéciaux (par exemple l'Équipe spéciale sur les indicateurs de transports urbains durables [28-29 mars 2000, Barcelone] et la session suivante de l'IWG [25 avril]).

17. S'agissant de la demande faite préalablement par l'UIC de réunir des statistiques pour la partie du Questionnaire commun consacrée aux transports ferroviaires, l'IWG et le Groupe de travail ont estimé qu'il vaudrait mieux continuer de recueillir les données sur les transports ferroviaires par le biais du Questionnaire commun. L'UIC continuerait de coopérer avec l'IWG en reportant les données relatives aux transports ferroviaires sur le Questionnaire commun avant que celui-ci soit envoyé, ce qui permettrait de comparer les données reçues par l'UIC avec celles indiquées par les pays membres dans le Questionnaire commun.

18. S'agissant du système de classification des transports par voie navigable adopté en 1991, le Secrétaire du Groupe de travail des transports par voie navigable (SC.3) a expliqué les fondements techniques du nouveau système de classification et encouragé les pays qui fournissent des données sur les transports par voie navigable à l'adopter.

ÉVOLUTION MÉTHODOLOGIQUE ET HARMONISATION DES STATISTIQUES DES TRANSPORTS

a) Harmonisation des statistiques des transports et de l'environnement

Documents : Note informelle No 1 (qui remplace le document TRANS/WP.6/1999/3); TRANS/WP.6/1998/6

Résultats de l'Étude pilote Eurostat/CEMT/CEE sur les parcs de véhicules automobiles

19. Le Groupe de travail a rappelé qu'il avait demandé au secrétariat de redistribuer, en coopération avec Eurostat (Groupe des statistiques de l'environnement), l'Étude pilote sur les parcs de véhicules automobiles, afin d'obtenir des données de pays qui n'en avaient pas encore communiquées. Cette étude avait pour but d'apprécier s'il était possible d'incorporer dans le Questionnaire commun sur les statistiques des transports certaines catégories de données concernant l'impact des transports sur l'environnement, afin de mieux connaître cet impact.

20. Le représentant d'Eurostat a remercié les pays qui avaient fourni les données supplémentaires et noté que le taux de réponse pour la section "type d'énergie utilisée" avait été relativement élevé, et il a souligné combien il importait, en termes d'efficacité énergétique et d'émissions, d'obtenir des informations sur les cylindrées et le poids à vide des véhicules. Par contre, le nombre de pays en mesure de fournir des informations en rapport avec la nouvelle notion d'annulations des immatriculations et de véhicules mis à la casse était insuffisant.

21. Après un débat approfondi, le Groupe de travail a décidé de demander à l'IWG de revoir le chapitre sur les transports routiers (II. Matériel de transport [véhicules]) du Questionnaire commun pour obtenir des renseignements dans trois domaines : carburants de remplacement, cylindrée et poids à vide des véhicules. Le type d'énergie utilisée devrait être indiqué pour le parc existant et les nouvelles immatriculations, et pour toutes les catégories de véhicules considérées dans l'Étude pilote (c'est-à-dire les voitures, camions, tracteurs routiers, à l'exclusion toutefois des motocycles et cyclomoteurs), puis il devrait être ventilé en électricité, GPL (gaz de pétrole liquéfié), gaz naturel et autres sources. La cylindrée devrait être indiquée pour le parc existant et les nouvelles immatriculations de voitures particulières à essence ou au diesel selon trois catégories (moins de 1 400 cm³, 1 400 à 1 900 cm³ et 2 000 cm³ ou plus); pour les nouvelles immatriculations de voitures particulières uniquement, les données concernant le poids à vide du véhicule devraient être indiquées comme suit : moins de 1 000 kg; 1 000 à 1 249 kg; 1 250 à 1 499 kg; 1 500 kg ou plus. Il a été décidé que les données sur les annulations des immatriculations et sur les véhicules mis à la casse ne seraient pas réunies pour le moment.

22. Le Groupe de travail a demandé à l'IWG d'inclure ces nouvelles variables dans le Questionnaire commun à sa prochaine session et d'envisager d'autres variables éventuelles concernant les statistiques liées à l'environnement pour la prochaine réunion informelle sur le Questionnaire commun.

b) Harmonisation des statistiques des transports urbains et régionaux

Documents : TRANS/WP.6/1999/2; TRANS/WP.6/1998/4; TRANS/WP.6/R.92

Résultats du Questionnaire pilote modifié sur les transports publics urbains

23. Le Groupe de travail a rappelé qu'à sa quarante-neuvième session il avait demandé au secrétariat de modifier le Questionnaire pilote sur les transports publics urbains sur la base du document TRANS/WP.6/1998/4 et de le redistribuer aux pays qui n'avaient pas encore communiqué de données (TRANS/WP.6/135, par. 32 à 35). Le Groupe a débattu des résultats obtenus avec le Questionnaire pilote, en faisant état du taux de réponse relativement élevé pour la plupart des catégories, mais en regrettant qu'il n'ait pas été communiqué de métadonnées ou d'informations sur les méthodologies et terminologies utilisées en relation avec la collecte de ces données.

24. Après un examen minutieux, le Groupe de travail a décidé de demander au secrétariat de distribuer, pour la première fois en septembre 2000 (données de 1999), le Questionnaire pilote sur les transports publics urbains comme appendice au Questionnaire commun sur les statistiques des transports. Il serait demandé dans cet appendice de fournir des métadonnées ainsi que des notes méthodologiques et définitions de termes.

25. Il y serait également demandé des informations détaillées sur la personne à contacter pour vérifier l'exactitude des données en cas de contradictions. De plus, le Groupe de travail a prié le secrétariat d'organiser une équipe spéciale sur les indicateurs des transports urbains durables, en coopération avec l'Institut d'Estudis Territorials (28 et 29 mars 2000, Barcelone). Cette équipe étudierait les informations déjà reçues par les gouvernements au sujet de problèmes méthodologiques posés par l'établissement de statistiques des transports urbains (par exemple, TRANS/WP.6/1997/1 et 12; TRANS/WP.6/1998/5 et 9), en vue d'harmoniser un ensemble d'indicateurs de base applicables aux transports urbains durables et d'étudier les définitions correspondantes utilisées dans ce domaine. L'Équipe spéciale sur les indicateurs des transports urbains durables comprendrait notamment un représentant de l'Espagne, de la Fédération de Russie (Ministère des transports), de la France, de l'Italie, des Pays-Bas, de la République tchèque, du Royaume-Uni et de la Suède, ainsi que des représentants de services de l'urbanisme d'autres pays ou d'organisations internationales compétentes.

c) Harmonisation des statistiques sur les transports de marchandises dangereuses

Document : TRANS/WP.6/R.85

26. Le Groupe de travail a rappelé que, à sa dernière session, Eurostat s'était engagé à rendre compte des résultats préliminaires de la première diffusion du Règlement du Conseil sur les statistiques relatives au transport des marchandises par route (Conseil européen). Ce Règlement contient un chapitre dans lequel il est demandé d'indiquer des variables se rapportant aux marchandises, y compris aux marchandises dangereuses, en fonction des classes définies dans l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR, du 30 septembre 1957) (TRANS/WP.6/135, par. 9 à 11).

27. Le représentant d'Eurostat a dit qu'il était demandé, dans le Règlement du Conseil, de communiquer des microdonnées à Eurostat tous les trimestres, un des tableaux devant contenir des informations sur les marchandises dangereuses. La date limite fixée pour le premier envoi de données était août 1999 et Eurostat avait jusqu'à présent reçu des données d'un tiers des États membres de l'UE. Eurostat était en train de tester et de réviser la procédure de validation et devrait disposer de résultats définitifs d'ici le milieu de l'an 2000. Le Groupe de travail a demandé à Eurostat de lui faire rapport sur les résultats définitifs à sa prochaine session afin qu'il puisse étudier les incidences éventuelles pour les pays de la CEE ne faisant pas partie de l'Union européenne.

d) Harmonisation des statistiques sur le matériel de transport utilisé pour les denrées périssables

Documents : TRANS/WP.11/200, par. 73 à 75; TRANS/WP.6/1998/3; TRANS/WP.6/1997/20; TRANS/WP.6/R.54

28. Le Groupe de travail a rappelé qu'il avait distribué un Questionnaire pilote sur le matériel de transport utilisé pour les denrées périssables les années précédentes afin d'obtenir de meilleures données sur ce type de transport considéré comme important d'un point de vue économique ainsi que dans une perspective environnementale (par exemple les émissions des véhicules à régulation de température). À sa dernière session, le Groupe de travail avait prié l'IWG d'examiner

cette question en tenant compte des autres apports du Groupe de travail des transports de denrées périssables (WP.11).

29. À sa session de juin 1999, l'IWG a décidé de prier le WP.6 de garder cette question à son ordre du jour, mais a demandé au WP.11 s'il pouvait lui-même envoyer et compiler les résultats du Questionnaire pilote, à la place du WP.6. En outre, il avait été recommandé que le WP.11 mette à jour la liste des points de contact de l'ATP pour les statistiques, afin d'avoir des contacts auprès d'un plus grand nombre de Parties contractantes à cet accord (TRANS/WP.6/1999/1, par. 36 et 37). À sa cinquante-cinquième session (1er-4 novembre 1999), le WP.11 a remercié l'IWG de son information en retour et s'est engagé à examiner cette question à sa prochaine réunion, qui se tiendrait à Munich en mai 2000 et à laquelle participerait un nombre important de Parties contractantes à l'ATP. Cette question serait de nouveau abordée à sa prochaine session (TRANS/WP.11/200, par. 58 et 59).

SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG) UTILISÉS POUR LES STATISTIQUES DES TRANSPORTS

a) Projet relatif à l'automatisation et à l'application géographique des recensements de la circulation sur les routes E

Documents : Recensement de 1995 de la circulation motorisée sur les grandes routes de circulation internationale en Europe; Recensement de 1995 sur CD-ROM

30. Le Groupe de travail a été informé des deuxième et troisième phases du Projet relatif à l'automatisation et à l'application géographique des recensements de la circulation sur les routes E. Les résultats de la première phase avaient été présentés à la dernière session sous forme d'une publication sur papier des données et des cartes du Recensement de 1995 de la circulation motorisée sur les grandes routes de circulation internationale en Europe. La deuxième phase comportait la publication sur CD-ROM de l'application SIG du Recensement de 1995 qui a été édité en tant que publication de l'ONU et serait envoyé aux délégations du WP.6 (Ministère des transports et bureaux centraux de statistique), à raison d'un exemplaire gratuit à chacune. Le CD-ROM pourrait être acheté par les autres utilisateurs au prix de 100 dollars É.-U. Il devait être utilisé en principe avec un logiciel Arcview SIG mais ceux qui ne possédaient pas ce logiciel pourraient avoir accès aux données et aux cartes en utilisant le moteur Arcexplorer qui pouvait être installé directement sur un PC à partir du CD-ROM. La troisième phase du projet, qui correspondait à la diffusion par le réseau Internet de l'application SIG du Recensement, devrait être terminée à la fin de l'an 2000.

b) Atelier sur les SIG dans les transports (15-16 novembre 1999, Genève)

Documents : Ordre du jour et liste des participants à l'atelier

31. Le Groupe de travail a été informé des résultats de l'atelier sur les SIG dans les transports, qui a eu lieu les 15 et 16 novembre 1999, juste avant la session. Il a remercié le secrétariat d'avoir organisé cet atelier particulièrement utile et stimulant et l'a prié d'envisager la possibilité d'en organiser un autre similaire en 2001, éventuellement en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA), afin de partager les données d'expérience qui pourraient être

utiles dans le domaine des SIG pour le développement de l'infrastructure des transports en Afrique, ainsi qu'en collaboration avec la CNUCED et d'autres organisations internationales.

RECENSEMENTS DE LA CIRCULATION DANS LA RÉGION DE LA CEE

a) Préparation du Recensement de la circulation routière en l'an 2000 associé à un Inventaire des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe

Documents : TRANS/WP.6/AC.2/14; Add.1 et Corr.1

32. Le Groupe de travail a été informé des préparatifs en cours du Recensement et de l'Inventaire associé de l'an 2000, ainsi que de son application SIG, et a prié les États membres qui ne l'avaient pas encore fait d'informer le Secrétaire exécutif de la CEE de l'intention de leurs gouvernements de procéder au Recensement de l'an 2000, conformément à la résolution No 247 adoptée par le Comité des transports intérieurs à sa soixante et unième session (ECE/TRANS/128, annexe 3). Le Groupe de travail a rappelé que les Recommandations adressées aux gouvernements au sujet du Recensement de l'an 2000, telles qu'elles avaient été approuvées par le Groupe de travail spécial sur le recensement de la circulation routière, étaient publiées dans l'additif 1 et le rectificatif 1 du document TRANS/WP.6/AC.2/14. Ce document, y compris les tableaux 1 à 8 du Recensement seraient adressés aux pays membres de la CEE sur disquette d'ici le 31 décembre 1999 pour permettre aux gouvernements de bien préparer la transmission éventuelle des données du Recensement de l'an 2000. Afin d'assurer la publication en temps utile de ce Recensement et de son application SIG, le Groupe de travail a décidé de tout mettre en oeuvre pour présenter les données du Recensement de l'an 2000 au secrétariat avant le 30 juin 2001, la date limite définitive pour l'acceptation des données étant fixée au 31 mars 2002.

33. Le Groupe de travail a été informé de la coopération entre la CEE et la Commission européenne pour le Recensement de l'an 2000 et a noté que les disquettes des tableaux 1 à 8 du Recensement qui devaient être envoyées aux États membres de l'Union européenne seraient accompagnées d'une demande adressée aux gouvernements pour qu'ils fournissent également des données sur les routes TEN-T qui n'étaient pas des routes E.

b) Examen des efforts de rassemblement des données sur le réseau AGC

34. Un membre du secrétariat du Groupe de travail des transports par chemin de fer (SC.2) a informé le Groupe de travail des résultats de la cinquante-troisième session du SC.2, et en particulier du désir de ce groupe d'étudier la possibilité de recueillir des informations sur le trafic ferroviaire sur le réseau AGC, analogues à celles rassemblées pour le Recensement de la circulation sur les routes E sur le réseau AGR, afin d'obtenir des données plus comparables entre le secteur ferroviaire et le secteur routier (TRANS/SC.2/192, par. 49 et 50).

35. Afin d'étudier la possibilité de réaliser ce recensement, le Groupe de travail a décidé de demander au secrétariat de réunir en juin 2000 un groupe de travail informel sur les méthodes de recensement du trafic ferroviaire. Les résultats obtenus par ce groupe seraient communiqués aux prochaines sessions du SC.2 et du WP.6 afin qu'ils donnent des instructions supplémentaires

en vue de la mise au point éventuelle d'un recensement du trafic ferroviaire et de son application SIG.

36. Dans ce contexte, le représentant d'Eurostat a fait observer que le projet de règlement du Conseil relatif aux statistiques du transport ferroviaire prévoyait également une collecte d'informations sur le trafic sur le réseau dans les États membres de l'Union européenne, bien qu'aucune décision n'ait encore été prise concernant les variables à observer. Eurostat a déclaré qu'il participerait volontiers à la réunion informelle sur les méthodes de recensement du trafic ferroviaire, afin de contribuer à la définition des normes et critères à appliquer pour la collecte de données envisagée.

MISE EN PLACE DE BASES DE DONNÉES ET DE SYSTÈMES D'INFORMATION SUR LES TRANSPORTS

a) Conception et mise en oeuvre d'un Système européen de bases de données sur les transports

Document : TRANS/WP.6/1999/1

37. Les représentants d'Eurostat et de la CEMT ont rendu compte des progrès accomplis dans la mise au point et l'utilisation de leurs systèmes respectifs de bases de données sur les transports, rattachés au questionnaire commun. Les deux organisations avaient décidé d'employer un questionnaire type de format Excel en utilisant Access pour la base de données rattachée directement au Questionnaire commun et au Glossaire des statistiques de transport. L'incorporation de données rétrospectives leur avait posé certains problèmes, mais ceux-ci avaient été résolus, et la démonstration en serait faite à la prochaine réunion de l'IWG.

38. Les deux organisations ont fait état de leur coopération fructueuse concernant les systèmes de bases de données et déclaré espérer que la CEE serait maintenant prête à porter son système à un niveau analogue en l'an 2000. Le secrétariat a fait savoir qu'il projetait d'engager un consultant à cet effet au premier trimestre de l'année suivante et déclaré espérer que le consultant pourrait participer à la prochaine réunion de l'IWG pour évaluer l'état d'avancement des bases de données d'Eurostat et de la CEMT.

b) Rapport de situation sur les bases de données du Projet de chemin de fer transeuropéen (TER) et du Projet d'autoroute transeuropéenne Nord-Sud (TEM)

39. Aucune information nouvelle n'a été communiquée à ce sujet.

PUBLICATIONS ANNUELLES SUR LES STATISTIQUES DES TRANSPORTS

a) Propositions de modification du Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord

Document : Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord, Projet d'édition de 1999

40. Le secrétariat a présenté le projet d'édition de 1999 du Bulletin annuel et déclaré qu'il avait essayé de subdiviser les principaux tableaux afin d'éliminer les colonnes pour lesquelles les pays ne

donnaient pas d'informations. Le secrétariat a fait observer que de nombreux pays n'avaient pas encore communiqué toutes les données demandées et les a encouragés à faire connaître les chiffres définitifs ou à revoir ceux qu'ils avaient fournis pour le 15 décembre 1999 au plus tard, afin que le Bulletin puisse être publié pendant le premier trimestre de l'an 2000.

b) Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord

Document : édition de 1999 de ces statistiques; TRANS/WP.6/1999/3 et 5

- i) Rapport de l'Équipe spéciale sur les définitions des accidents de la route (9 décembre 1998, Paris)

Document : TRANS/WP.6/1999/4

41. Le Groupe de travail a rappelé qu'à sa quarante-neuvième session il avait demandé au Groupe de travail intersecrétariats d'organiser une équipe spéciale sur la terminologie des accidents de la route. Cette équipe, qui s'était réunie le 9 décembre 1998 à Paris, se composait de représentants de l'Allemagne, de la France, de la République tchèque et de la Suède ainsi que de CARE + et de BAST/IRTAD. Le Groupe de travail a étudié le rapport de l'Équipe spéciale et en a débattu en même temps que des propositions de modification du Questionnaire sur les statistiques des accidents de la circulation (voir ci-après).

- ii) Propositions de modification concernant le Questionnaire sur les statistiques des accidents de la circulation en Europe et en Amérique du Nord

Documents : TRANS/WP.6/1999/5, édition de 1999 de ces statistiques

42. Le secrétariat a présenté les propositions de modification concernant ce questionnaire. Le représentant de l'UIC a fait observer que le tableau B relatif aux accidents ayant entraîné des lésions corporelles par type d'accident ne comprenait pas les accidents aux passages à niveau. Un certain nombre de délégations se sont demandées si ce type d'accident était compté comme accident ferroviaire ou comme accident de la circulation routière et ont fait état du risque de double comptage dans les statistiques nationales et internationales. Après un examen approfondi de la question, le Groupe de travail a demandé aux délégations de consulter les experts des statistiques des accidents de la circulation routière et du trafic ferroviaire au sujet du traitement de ce type d'accident dans leurs pays et d'en rendre compte au secrétariat.

43. Par ailleurs, le représentant de la Suède a appelé l'attention sur le problème de la sous-déclaration des lésions dues à des accidents de la circulation routière, dont la définition variait beaucoup d'un pays à l'autre. C'est pourquoi il n'était pas possible d'établir des comparaisons directes entre les pays à partir de statistiques telles que celles demandées dans les tableaux projetés.

44. Le Groupe de travail a décidé de distribuer le Questionnaire (mai 2000) tel qu'il était présenté dans le document, sans y apporter de nouveaux changements. Les définitions provisoires des accidents de la circulation routière établies par l'Équipe spéciale seraient jointes à titre de référence. Il serait demandé dans le Questionnaire de donner des renseignements sur les méthodes

et définitions utilisées, concernant en particulier les accidents ayant entraîné des lésions, ainsi qu'une estimation de l'ampleur de la sous-déclaration des lésions dans le pays.

45. Le Groupe de travail a également demandé au secrétariat de réunir un groupe spécial d'experts des statistiques des accidents de la circulation routière avant la session suivante du WP.6 (23 octobre 2000), afin de préciser le contenu souhaité du questionnaire et d'examiner plus avant les problèmes de définition.

EDIFACT/ONU ET AUTRES FAITS NOUVEAUX DANS LE DOMAINE DE L'ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ (EDI)

Document : document informel (Danemark)

46. Le représentant du Danemark a exposé l'état des travaux en cours dans son pays concernant l'utilisation du message EDIFACT RDRMES (Raw Data Reporting Message) pour la transmission d'informations sur les transports routiers. Les représentants de la France et de la Suède ont informé le Groupe de travail du déroulement de travaux similaires dans leur pays. Par ailleurs, le représentant d'Eurostat a fait part au Groupe de travail du projet de l'Office d'utiliser l'EDI dans le cadre de l'IDA (échange de données entre administrations). Le Groupe de travail a décidé de maintenir ce point à son ordre du jour.

MISE AU POINT D'INDICES DES PRIX ET DES QUANTITÉS DANS LES TRANSPORTS

Document : document informel (Pays-Bas)

47. Le Groupe de travail a pris connaissance d'un document sur les indices des prix et des quantités présenté par les Pays-Bas et a réaffirmé que ce point constituait un élément important de son programme de travail. Les représentants de la Fédération de Russie et de la France ont pour leur part décrit les travaux en cours dans leur pays. Cela dit, un certain nombre de délégations estimaient que cette question relevait des statistiques économiques plutôt que des statistiques des transports et ont demandé au secrétariat d'étudier la possibilité qu'elle soit confiée à la Conférence des statisticiens européens plutôt qu'au WP.6. De plus, le secrétariat indiquerait au Groupe de travail, à sa prochaine session, les autres organismes dont les travaux portaient sur les indices des prix et des quantités.

RÉVISION DES SYSTÈMES DE CLASSIFICATION UTILISÉS DANS LES STATISTIQUES DES TRANSPORTS

État d'avancement des travaux sur la révision de la Nomenclature des statistiques des transports (NST/R)

Document : document informel No 2 (Eurostat)

48. Le Groupe de travail a rappelé qu'il avait envisagé les années précédentes de réviser la NST/R, nomenclature de marchandises pour les statistiques des transports, mais qu'il avait décidé d'attendre qu'Eurostat, qui avait commencé à travailler dans ce sens, ait progressé davantage (TRANS/WP.6/135, par. 30 et 31). Le représentant d'Eurostat a présenté son premier projet de NST/2000, qui doit en principe remplacer la NST/R. Le Groupe de travail a noté

l'importance de ce travail et déclaré qu'il envisageait d'établir une classification paneuropéenne des marchandises transportées. Il a décidé dans ce contexte d'organiser une réunion spéciale sur la NST/2000 (6-7 avril 2000, Luxembourg) qui serait chargée d'étudier le projet présenté par Eurostat et de lui donner sa forme définitive en vue de sa présentation à la prochaine session du WP.6.

SUIVI DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DE L'ONU SUR LES TRANSPORTS ET L'ENVIRONNEMENT (VIENNE, 1997)

Documents : JMTE/1999/2; JMTE/1999/5; JMTE/1999/6

49. Un membre du secrétariat chargé de coordonner l'exécution du Programme commun d'action qui fait suite à la Conférence de Vienne sur les transports et l'environnement a fait état de l'importance des travaux du WP.6 sur les statistiques des transports dans le contexte de l'environnement et a approuvé les projets visant à apporter de nouveaux éléments dans ce domaine au cours de la Réunion informelle sur le Questionnaire commun, en avril 2000.

50. Quant à la suite donnée au Programme commun d'action, elle a fait savoir que 40 organes de liaison nationaux avaient été désignés par les pays membres de la CEE, et que beaucoup d'entre eux avaient participé à la Réunion commune sur les transports et l'environnement, tenue le 6 juillet 1999 à Genève. Au cours de cette réunion, il avait été décidé de réunir les organes de liaison nationaux, les chefs de file et d'autres experts en février 2000, et un plan de travail reconductible avait été mis au point pour commencer à préparer l'examen à mi-parcours de la Conférence de Vienne, prévu pour 2002. Par ailleurs, le site Internet qui avait été créé contenait tous les documents utiles concernant le suivi de la Conférence de Vienne ainsi que les renseignements nécessaires sur les personnes à contacter.

51. À cet égard, elle a également insisté sur l'importance du Mécanisme de suivi pour les activités concernant les transports et l'environnement (TERM) mis au point par la CE/Eurostat/Agence européenne de l'environnement et a approuvé l'idée d'organiser un atelier sur l'extension du TERM aux pays en transition membres de la CEE. Les représentants de la Fédération de Russie, de la République tchèque et de la Slovaquie, notamment, se sont déclarés favorables à cette idée d'atelier qui devrait avoir lieu en principe en septembre 2000, à Copenhague

PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2000-2004

Révision du Programme de travail pour 2000-2004

Document : TRANS/WP.6/1999/6

52. Le Groupe de travail a examiné son programme de travail sur la base du document établi par le secrétariat et l'a adopté avec des modifications, y compris l'ordre de priorité de chaque élément de programme, comme indiqué dans l'annexe 2 du présent rapport.

QUESTIONS DIVERSES

Recherche d'une expression susceptible de remplacer le terme "pays en transition"

53. Le Groupe de travail a rappelé qu'à ses quarante-neuvième et quarante-huitième sessions il avait formulé une objection à la référence faite dans les documents et les réunions de la CEE aux "pays en transition", et il a demandé de nouveau à la CEE d'utiliser l'expression "pays d'Europe centrale et orientale" ou une autre expression qui engloberait également les membres les plus récents de la CEE, y compris les États d'Asie centrale et du Caucase. Le secrétariat a été de nouveau prié d'appeler l'attention du Comité des transports intérieurs et de la Commission économique pour l'Europe sur cette question à leurs prochaines sessions.

ÉLECTION DU BUREAU POUR LES SESSIONS DU WP.6 DE 2000-2001

54. M. Grib (Danemark) a été réélu pour les cinquante et unième et cinquante-deuxième sessions du Groupe de travail. La cinquante et unième session a été fixée du 24 au 26 octobre 2000 à Genève et serait organisée conjointement avec Eurostat. Elle serait précédée d'une réunion du Groupe spécial d'experts des statistiques des accidents de la circulation routière (23 octobre 2000) (voir annexe 1, liste des réunions pour l'an 2000). Les documents pour ces deux réunions devraient être soumis au secrétariat pour le 30 juin 2000 au plus tard.

ADOPTION DU RAPPORT

55. Conformément à l'usage, le Groupe de travail a adopté le rapport de la session commémorant son cinquantième anniversaire sur la base d'un projet établi par le secrétariat.

Annexe 1

**Liste des réunions de la CEE sur les statistiques des transports,
prévues pour l'an 2000**

- 28-29 mars** Groupe de travail informel sur les indicateurs de transports urbains durables, Barcelone (pour étudier les éléments à apporter à la réunion d'avril sur le Questionnaire commun dans le domaine des transports urbains)
- 6-7 avril** Réunion spéciale sur la NST/2000 (Luxembourg, Eurostat)
- 25 avril** Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports, Paris (CEMT)
- 26-27 avril** Deuxième Réunion informelle sur le Questionnaire commun (Paris) (Chargée de décider de l'avenir du Questionnaire commun, de ce qu'il faut ajouter ou retirer; examen des apports de la réunion sur les indicateurs de transports urbains durables; propositions de la DG-Transport, du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports, etc.)
- 20-21 juin** Groupe de travail informel sur les méthodes de recensement du trafic ferroviaire, Genève
- Septembre** Atelier sur l'extension du TERM aux pays en transition, Copenhague
- 9-10 octobre** Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (Paris, CEMT)
- 23 octobre** Groupe spécial d'experts des statistiques des accidents de la circulation routière, Genève
- 24-26 octobre** Groupe de travail des statistiques des transports (cinquante et unième session, à organiser avec Eurostat)
-

Annexe 2

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL POUR 2000-2004

ACTIVITÉ 02.12 : STATISTIQUES ET INFORMATIONS SUR LES TRANSPORTS

02.12.1 Méthodes de rassemblement et définition des statistiques sur le transport intérieur et les accidents de la circulation

Priorité : 2

Exposé succinct : Mise au point de méthodes appropriées et d'une terminologie en vue de l'[et] harmonisation des statistiques, **ainsi que de la détermination d'indicateurs de transports durables.** [y compris de la terminologie utilisée] **Il s'agit notamment de méthodes** pour la collecte et la compilation de statistiques sur les transports routiers, ferroviaires, par voie navigable, par conduites et le transport combiné, ainsi que sur les accidents de la circulation, en collaboration et en coordination avec d'autres organes de la CEE, des organisations internationales compétentes, [dont la CEMT et Eurostat/CE, et des organisations non gouvernementales,] afin d'encourager la production de statistiques complètes, actualisées et fiables, pour la planification et l'analyse de[s] transports **durables.**

Travail à faire : Le Groupe de travail des statistiques des transports poursuivra les activités suivantes :

ACTIVITÉS PERMANENTES

- a) **Étude de problèmes posés par la méthode de collecte de statistiques sur les transports intérieurs internationaux et nationaux, y compris les transports routiers, ferroviaires, par voie navigable, par conduites et le transport combiné, sur les transports publics et sur les accidents.** Solutions ciblées visant à améliorer la collecte de statistiques dans ces secteurs critiques, **entre autres, par exemple des indicateurs de transports durables,** tels que, notamment, les suivants :

Note : Les modifications ou adjonctions au texte adopté par le Comité des transports intérieurs à sa soixante et unième session (ECE/TRANS/128/Add.1) sont indiquées en caractères gras alors que les passages dont la suppression est proposée ont été placés entre crochets.

Statistiques sur l'impact des transports sur l'environnement;
Statistiques sur le transport urbain et régional de voyageurs;
[Statistiques sur le matériel de transport pour denrées périssables;]
Statistiques sur le transport des marchandises dangereuses;
Indice des prix et des quantités pour les services de transport.

Résultats escomptés : Une décision concrète concernant chacun des secteurs critiques, par exemple l'insertion de chapitres supplémentaires dans le Questionnaire commun sur les statistiques des transports (transports urbains, environnement, denrées périssables) (1999); l'évaluation de l'applicabilité de la Directive de l'UE pour la collecte de données sur les marchandises dangereuses à l'intention des États non membres de l'UE (2000); une décision concrète sur les indices des prix

et des quantités (par exemple établissement d'un manuel, préparation d'une session de travail) (2001) [(1999-2002)], et l'organisation de groupes de travail informels sur des thèmes précis, selon qu'il conviendra (2000-2002). **Priorité : 1**

- b) **En qualité de principal organe de la CEE concerné par les indicateurs de transports durables, jouer progressivement un rôle de premier plan dans les [entreprendre des] activités de suivi relatives à la Conférence régionale de l'ONU sur les transports et l'environnement (RCTE, novembre 1997, Vienne) [comme suit :] en appliquant les chapitres du Programme commun d'action qui se rapportent à la surveillance, et à la mesure de l'incidence des transports sur l'environnement ainsi qu'à la communication d'informations à ce sujet, y compris, mais non exclusivement, les activités suivantes :**
- i) Conformément à la Déclaration de Vienne (ECE/RCTE/CONF.2/FINAL), réduire l'incidence négative des transports et de la circulation sur l'environnement et la santé de l'homme en encourageant la collecte, l'harmonisation, l'analyse et l'échange de données sur les aspects environnementaux et sanitaires du transport.
 - ii) Conformément au Programme commun d'action (ECE/RCTE/CONF.3/FINAL), au niveau international, élaborer une base théorique et des méthodes communes pour la collecte, l'analyse et la diffusion de données sur les activités de transport et leurs incidences sur l'environnement et la santé; formuler une proposition pour l'échange et la publication de données et de résultats d'analyse dans ce domaine, régulièrement et à l'échelon paneuropéen et, au niveau national, la collecte et l'évaluation de données concernant la pollution, le bruit et la consommation d'énergie, fondées sur les méthodes internationales; et mettre au point des scénarios d'émissions et de consommation d'énergie.

Résultats escomptés : Poursuite des travaux en vue de l'incorporation de variables concernant l'environnement dans le Questionnaire commun pour les statistiques des transports, ainsi que les deux publications annuelles sur les transports; participer activement au suivi de la Conférence de Vienne (2000-2002); réunir des groupes de travail informels sur les statistiques des transports et de l'environnement et les statistiques des transports urbains (2000). Organiser un atelier sur l'extension du TERM aux pays de la CEE en transition (2000). **Priorité : 1 [choix de un à cinq programmes, politiques, projets, mesures, travaux de recherche de nature à permettre au Groupe de travail de contribuer au suivi de la Conférence régionale sur les transports et l'environnement dans le domaine des statistiques; élaboration de une à cinq stratégies en vue de leur mise en œuvre (1999-2000).]**

- [c) Étude de problèmes posés par la méthode de collecte de statistiques sur les transports intérieurs internationaux et nationaux, y compris les transports routiers, ferroviaires, par voie navigable, par conduites et le transport combiné, sur les transports publics et sur les accidents ainsi que sur certains aspects du trafic portuaire; examen des travaux de collecte de données sur les documents et procédures pour la facilitation du commerce international ayant un rapport avec les statistiques des transports, y compris l'échange de données informatisé en coopération avec d'autres organes de la CEE, la CEMT et la CE.

Résultats escomptés : Choisir un à trois nouveaux secteurs critiques des statistiques sur les transports en vue de nouvelles activités et réaliser un échange efficace de vues et d'informations sur les possibilités d'y apporter une solution (1999-2003).]

- e)[d] Coordination entre les gouvernements de pays membres, d'autres organes de la CEE et des organisations internationales et organisations non gouvernementales compétentes pour harmoniser la terminologie utilisée dans les statistiques des transports routiers, ferroviaires, par voie navigable, par conduites ainsi que du transport combiné et des accidents de la circulation routière, y compris mais non exclusivement, dans le contexte des travaux entrepris par le Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (CEE-CEMT-CE/Eurostat). (Deux à trois réunions annuelles)

Résultats escomptés : Effectuer la transmission électronique du Questionnaire commun sur les statistiques des transports (2000) [(1999)]; établir des questionnaires supplémentaires conformément aux décisions du Groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des transports (IWG.Trans) et du Groupe WP.6 [(1999)]; préparation de [cinq] réunions du IWG.Trans; publication de la troisième édition du Glossaire des statistiques de transport [(1999-2001)].

Priorité : 2

- d)[e] **Élaboration de modalités communes** [Étude de méthodes] pour faciliter et améliorer la collecte d'informations sur les courants de circulation routière et les paramètres **infrastructuraux** [e statistiques sur les transports] grâce à des recensements et des enquêtes, tels que les méthodes de comptage automatique, y compris, mais non exclusivement, dans le contexte du Recensement de la circulation motorisée associé à l'Inventaire des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe (Recensement et Inventaire des routes E) (effectués et publiés par la CEE tous les cinq ans) (prochaine édition en 2002).

Résultats escomptés : **Achèvement des phases I, II et III du Projet relatif à l'automatisation et aux applications géographiques du Recensement des routes E, comprenant : (Phase I) la version sur papier du rapport statistique et des cartes du Recensement de 1995 des routes E (1999); (Phase II) la publication électronique sur CD-ROM de la base de données SIG du Recensement de 1995 des routes E (2000); et (Phase III) l'application Internet du Recensement de 1995 (2000). Élaboration de l'application SIG du Recensement de l'an 2000 associé à l'Inventaire et publication sur papier, CD-ROM et Internet (2000-2002), [Mise au point de méthodes communes pour collecter des statistiques sur les courants de circulation routière ainsi que sur les paramètres infrastructuraux du réseau AGR], y compris l'élaboration de Recommandations destinées aux gouvernements pour le Recensement de l'an 2000 associé à l'Inventaire dans le cadre de la Réunion spéciale sur le Recensement de la circulation routière (2000-2002).**

Priorité : 1

ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

- e)[f] Surveillance de l'évolution dans le domaine de la base de données et des systèmes d'information sur les transports, y compris les systèmes d'information géographique (SIG) en vue de faciliter la mise à jour, l'analyse et l'application

[a représentation] géographique des données sur les transports, au sein de la CEE et en coopération avec la CEMT et CE/Eurostat, afin d'harmoniser les données sur les transports au plan international et d'éviter les chevauchements avec d'autres organisations.

Résultats escomptés : Élaboration à la CEE d'un système de bases de données sur les transports. Examen des différentes possibilités et des progrès réalisés (Acces/Excel, Internet/WWW, etc.); observation des essais effectués par la CEMT et Eurostat pour déterminer la praticabilité d'une base de données reliée au Questionnaire commun (2000-2001) [(1999-2000)]. **Priorité : 3**

f)[g] Élaboration de projets pour aider les pays en transition à réunir, organiser et automatiser les statistiques sur les transports, notamment par l'organisation d'ateliers et de séminaires de formation, en tirant parti des connaissances spécialisées des gouvernements des pays membres et des organisations compétentes. [(Projet permanent)]

Résultats escomptés : **Suivi de l'Atelier sur les SIG dans les transports (2000); organisation d'un atelier sur l'extension du TERM (mécanismes de communication d'informations sur les transports et l'environnement de l'Agence européenne pour l'environnement) aux pays de la CEE en transition (2000).** [Offre concrète d'un atelier ou d'un séminaire sur les statistiques des transports à l'intention des pays en transition (SIG dans les transports, 1999); (Indices des prix et des quantités dans les services de transport, 2000)] **Priorité : 2**

g)[h] Examen de la Classification des marchandises pour les statistiques des transports en Europe (CSTE), en ce qui concerne le Système harmonisé, de la Classification type pour le commerce international, révision 3 (CTCI), de la Nomenclature de statistiques de transport et révision (NST/R) et sa version révisée et d'autres nomenclatures pertinentes en coopération avec la Conférence des statisticiens européens, d'autres organes de la CEE et la CE.

Résultats escomptés : Échange de vues utile et mise à jour des informations sur les travaux menés dans ce secteur par Eurostat au sujet de l'harmonisation de la NST/R (2002). **Priorité : 1**

02.12.2 Publication de statistiques dans le domaine des transports **Priorité : 3**

Exposé succinct : [Élaboration et mise à jour d'un système complet de bases de données y compris un appui méthodologique pour r] Rassembler et compiler des statistiques sur les transports intérieurs, les accidents de la circulation et les courants de circulation routière [utilisées pour les publications sur les statistiques des transports éditées] publiées par la CEE. [afin d'entretenir et d'améliorer la qualité et la présentation de ces publications, et de faciliter la transmission, la manipulation et le stockage électroniques des données ainsi que l'échange de données avec d'autres organisations internationales.]

Travail à faire : Le Groupe de travail des statistiques des transports poursuivra les activités suivantes :

ACTIVITÉS PERMANENTES

- a) Construire et entretenir une base de données pour collecter des statistiques annuelles sur les transports intérieurs, notamment sur le transport combiné et les accidents de la circulation émanant des gouvernements des pays membres de la CEE afin de les publier dans les deux recueils suivants :
- i) Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe et l'Amérique du Nord;
 - ii) Statistiques des accidents de la circulation routière en Europe et en Amérique du Nord.

Résultats escomptés : Publication [de l'édition] du Bulletin annuel de statistiques des transports pour l'Europe [pour 1998 (1999)] et des Statistiques des accidents de la circulation routière [pour 1998 (1998)]; distribution des questionnaires et réception des données provenant des gouvernements de pays membres concernant le Bulletin annuel et les Statistiques des accidents, sur papier [(1998)], disquette [(1998-1999) et] **ou sous** forme électronique [(1999-2000)].

Priorité : 1

- b) **Publier tous les cinq ans sur papier, sous forme électronique et sur l'Internet, les résultats du Recensement de la circulation routière et de l'Inventaire des routes E réalisé par les pays membres conformément aux recommandations de la Réunion spéciale sur le recensement de la circulation routière, comme** : [Appui méthodologique et début d'automatisation et d'application géographique à l'aide de SIG pour la collecte des statistiques sur la densité de la circulation routière, la répartition, la longueur et l'utilisation des routes ainsi que des normes et des paramètres d'infrastructure du réseau de grandes routes internationales en Europe, conformément à l'AGR, dont les résultats sont compilés tous les cinq ans et publiés par le CE comme :]
- Recensement de la circulation routière associé à l'Inventaire des normes et paramètres des grandes routes de trafic international en Europe (Recensement et Inventaire des routes E).

Résultats escomptés : Version définitive des applications électroniques et sur l'Internet des résultats du Recensement de 1995 [Distribution des résultats du Recensement de 1995] et élaboration [de la résolution destinée aux gouvernements pour le] **du Recensement et de l'Inventaire combinés de l'an 2000 des routes E (2000-2002) [(1998-1999)]**; mise au point **définitive** d'un CD-ROM des résultats du Recensement et [/ou] d'un accès électronique aux données de recensement par l'Internet **(2000-2002) [(1998-1999)]**.

Priorité : 1

ACTIVITÉS À DURÉE LIMITÉE

- c) Appui méthodologique à l'analyse et à l'évaluation continue de ces trois publications statistiques en vue de continuer d'améliorer la qualité et la présentation des publications et d'y incorporer une terminologie harmonisée grâce aux travaux du Groupe de travail

intersecrétariats sur les statistiques des transports. Élaborer des stratégies visant à améliorer l'utilité et la présentation des publications [(1999-2000)].

Résultats escomptés : Connaître l'avis des gouvernements et des autres utilisateurs quant à l'utilité et la présentation des publications et mettre au point des stratégies pour améliorer l'une et l'autre (2000-2001) [(1999-2000)]. **Priorité : 3**
